Fondation Louis Lépine

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

Mot du Président	04
La Fondation	
Ses missions	05
Sa gouvernance	06
 À la rencontre de ses ayants droit 	07
L'action sociale de la Fondation	
La solidarité financière	
Les prêts	08
 Aide au logement / hébergement 	10
 Bourses aux orphelins 	12
 Les séjours jeunes 	13
L'Arbre de Noël	15
La mission loisirs de la Fondation	
 La billetterie 	16
 La médiathèque 	18
 Les vacances : partenaires, subventions et 	19
chèques vacances Subventions PIM centres aérés 	21
 Opération Azur 2 	21
- Operation Azur Z	22
La communication	23
Le contentieux	24
La gestion RH et la générosité publique	25
Les moyens financiers	1
Les ressources	26
et leur utilisation	30
• Les projets à venir pour 2023	31

MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers ayants droit de la Fondation Louis Lépine,

C'est avec un plaisir tout particulier que je signe l'éditorial de ce rapport annuel pour 2022, pour 4 raisons.

Tout d'abord, je me réjouis que les chiffres d'activité de la FLL sont enfin repartis à la hausse, fermant la parenthèse des années 2020 et 2021 si impactées par la pandémie Covid. Vous le verrez à la lecture de ce document : vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à la FLL pour vos sujets quotidiens ou pour vos projets à court ou long terme. Vous êtes, à l'heure où j'écris ces lignes, plus de 16 000 inscrits sur notre site internet sécurisé. Si nous y ajoutons les membres de vos familles, ce sont des dizaines de milliers de personnes que nous assistons, ce qui est notre ADN depuis 1950.

Je constate ensuite que ce sont nos missions d'action sociale qui augmentent le plus. C'est le sens même de notre reconnaissance d'utilité publique que de contribuer à assurer votre hébergement, mettre en oeuvre la solidarité financière ou organiser les vacances de vos enfants. Vous trouverez dans les pages qui suivent les chiffres-clés qui témoignent de ce renouveau de 2022.

De plus, je suis heureux de vous informer que la FLL est officiellement candidate au dispositif national de colocation consacré dans la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur, au titre de l'accompagnement social.



En complémentarité avec les services de la Préfecture de Police compétents sur le logement, l'objectif est d'accueillir les jeunes fonctionnaires fraîchement arrivés à la PP pour une offre plus étoffée et plus étudiée. Mais j'aurai l'occasion d'y revenir dans les prochains mois.

Vous constaterez enfin l'excellente santé de notre billetterie. Vous êtes toujours plus nombreux à profiter de nos offres exceptionnelles. Notre objectif est de vous permettre d'avoir une vie culturelle parisienne accessible.

Bien dans votre tête, votre corps, votre métier, au service du Préfet de Police et in fine des parisiens. Voila ce à quoi nous travaillons d'arrache-pied à la FLL.

Je vous souhaite une bonne lecture. Solidairement,



PIERRE-ANDRÉ PEYVEL

Président de la Fondation Louis Lépine

LA FONDATION

SES MISSIONS

Créée en 1950, la Fondation Louis Lépine œuvre à l'action sociale de la Préfecture de Police.

Animée par les valeurs de solidarité, d'équité et d'accessibilité, elle est engagée dans les missions suivantes :

1/ 🍝

L'aide et la solidarité financière (prêts sociaux, bourses, aide aux victimes du devoir et à leur famille).

2/ 🏠

L'hébergement (gestion de résidences et cautionnement de loyers).

3/

L'organisation de prestations culturelles (vacances jeunes, gestion d'une médiathèque...) et de loisirs.

Les ayants droit de la Fondation sont les agents actifs (31 500), administratifs (3 500) ou en retraite (10 000), affectés à la Préfecture de Police de Paris intra-muros ou dans un service de la police d'agglomération (92-93-94) et leur famille.

45 000

AGENTS
OUVRANT DROIT

100 000 BÉNÉFICIAIRES AYANT DROIT

LA FONDATION

SA GOUVERNANCE

La Fondation Louis Lépine, reconnue d'utilité publique à sa création, est une personne morale de droit privé.

Ses 22 salariés relèvent donc du Code du travail et non du statut général de la fonction publique.

La FLL met en œuvre des prestations sociales et bénéficie, depuis 2016, d'un cadre juridique conforme au droit des fondations.

Son Conseil d'Administration est composé de 3 collèges :

- Le collège des membres de droit représentant le Ministère de l'Intérieur, la Préfecture de Police et la Ville de Paris,
- Le collège des personnalités qualifiées,
- Le collège des représentants des bénéficiaires.

Le Conseil d'Administration vote notamment les budgets et approuve les comptes.

Le Président de la Fondation est élu parmi les membres de son

Conseil d'Administration.

Le Directeur de la Fondation est nommé par le Président, après avis du Conseil d'Administration. Il dirige les services de la Fondation et assiste de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau.

En 2022, 4 Bureaux et 3 Conseils d'Administration se sont tenus en présentiel.

Par ailleurs, 9 réunions de travail ont concerné des sujets divers tels que le projet de réforme des statuts de la FLL, le choix du prestataire de l'Arbre de Noël ou encore l'optimisation du catalogue des offres de voyages au meilleur prix.

LA FONDATION

À LA RENCONTRE DE SES AYANTS DROIT

La Fondation se déplace dans les Écoles de Police sur tout le territoire national. Ces déplacements ont pour but, quelques semaines avant leur arrivée en région parisienne, de rencontrer les gardiens de la paix en début de carrière. La Fondation met un point d'honneur à ce que chaque futur agent connaisse ses actions afin de bénéficier de toute l'aide dont ils/elles peuvent avoir besoin dans le cadre de son installation.

La Fondation intervient également lors des journées d'accueil des nouvelles promotions de commissaires et lieutenants, adjoints de sécurité mais aussi pour les personnels administratifs nouvellement affectés aussi bien à Paris qu'en DTSP (92-93-94).

Ces interventions sont l'occasion, pour les agents, de (re)découvrir les prestations proposées par la Fondation en termes de solidarité financière, de logements et de loisirs.



100%

DES ÉCOLES DE POLICE VISITÉES

En 2022, 23 visites ont eu lieu dans toutes les Écoles Nationale de Police (ENP), pour toutes les promotions de gardiens de la paix.

Les interventions de la Fondation Louis Lépine en école sont quelque chose d'extrêmement bien vu. Les élèves qui sont affectés à la Préfecture de Police sont bien souvent livrés à eux-mêmes et le logement reste un gros point d'interrogation.

La venue de la Fondation est un outil très important.

Pour les futurs gardiens de la paix, c'est très apprécié. Nous avons à cœur de recevoir des représentants de la FLL.

Responsable Pôle Programmation - Reims



LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

ACTION SOCIALE

LES PRÊTS

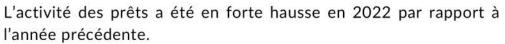


Les prêts contractés avec la FLL m'ont permis de palier un souci imprévu. Rapides et efficaces, ils dépannent en cas de coup dur, c'est ce que j'ai apprécié.

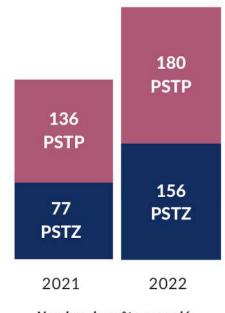
Les taux de remboursement sont par ailleurs très bas ! Merci de prendre conscience que même en étant fonctionnaires, nous pouvons être confrontés à des difficultés financières. La FLL nous aide à les surmonter dans tous les sens du terme.

Alors je dis merci beaucoup.

Daiana



Les prêts sociaux à taux préférentiel (PSTP) ainsi que les prêts sociaux à taux zéro (PSTZ) ont augmenté en nombre et en valeur.







Montant des prêts accordés

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

ACTION SOCIALE

LES PRÊTS

PSTZ

PSTP

	2021	2022
Primo-affectation	32	112
Événement familial	15	16
Sous condition de rémunération	14	16
Transition énergétique	16	12
Vie quotidienne	29	41
Auto/moto	70	105
Aide au logement	2	5
Travaux	32	25
Études supérieures	1	1
Rachat de crédit		3

Le nombre de prêts « primo affectation » a été multiplié par 4, ce qui est l'effet des déplacements systématiques de la Fondation dans les Écoles de Police à chaque sortie de promotion ainsi qu'à chaque accueil de promotion à la Préfecture de Police.

Les demandes de prêts auto ont également augmenté car nous avons maintenu des taux bien inférieurs à ceux proposés par les établissements de crédit ou les banques.

La possibilité d'effectuer sa demande de prêt en ligne a dynamisé la demande.

86% des prêts octroyés ont été enregistrés sur le site internet de la Fondation contre 60% en 2021.

En 2022, la Fondation a mis en place un nouveau prêt « rachat de crédit » pouvant aller jusqu'à 5 000€ sur 60 mois.

Elle a également fait évoluer le prêt « auto/moto » en augmentant son montant et sa durée (jusqu'à 20 000€ sur 72 mois maximum contre 15 000€ sur 60 mois).

AIDE AU LOGEMENT / HÉBERGEMENT

ACTION SOCIALE



J'ai apprécié de pouvoir bénéficier d'un logement dans la résidence des Bluets. Cela m'a permis de pouvoir me "poser" afin de rechercher un appartement par la suite.

Cécile



Durant l'année 2022 et malgré un contexte financier délicat, la Fondation Louis Lépine a conservé sa politique de rénovation de logements quand cela est nécessaire.

- Résidence du Kremlin-Bicêtre : 14 studios et 10 chambres ont été rénovés + travaux de réfection de la couverture.
- Résidence des Bluets : 3 logements ont été rénovés.
- Résidence de Sauffroy : 6 logements ont été rénovés.

	2021	2022
Nouvelles entrées, dont :	82	76
En cabine d'urgence	20	5
Agents sortis d'ENP	35	60
Cadets	2	2
Policiers adjoints	9	2

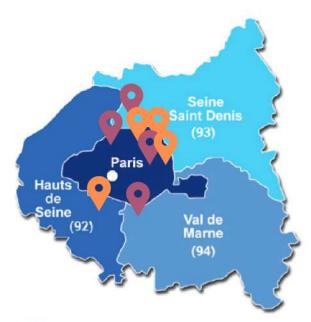
CAUTION LOYER

En 2022, la Fondation Louis Lépine a accordé 14 cautions loyer sur ses fonds propres, contre 3 en 2021.

Par ailleurs, la Fondation a accordé 33 cautions loyer pour des dossiers adressés par le Bureau du Logement de la Préfecture de Police, contre 46 en 2021

AIDE AU LOGEMENT / HÉBERGEMENT

ACTION SOCIALE



- Appartements FLL avec/sans colocation
- Appartements en colocation FLL/FDA

COLOCATION FLL

L'appartement en colocation à la Plaine Saint Denis est occupé à 100% depuis le mois d'avril 2022.

COLOCATION FLL / FDA

Une expérimentation de colocation a été lancée en juin 2022, en partenariat avec la Fondation d'Aguesseau, dans l'objectif de développer ce dispositif d'hébergement qui complètera notre offre en résidences.

La FDA a mis 4 chambres à la disposition des agents de la PP, dans 4 appartements différents situés dans Paris ou à Boulogne.

Les 4 chambres ont rapidement été occupées par de jeunes policiers sortis d'école.

Ce partenariat entre les deux fondations permet une mixité (agents de la PP et agents du GREFFE et/ou de l'Administration Pénitentiaire) au sein des colocations, qui se révèle très appréciée des occupants.

Cette expérimentation a été reconduite jusqu'en juin 2023.

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

ACTION SOCIALE

BOURSES AUX ORPHELINS

Pour les familles frappées par le malheur, la Fondation Louis Lépine apporte sa solidarité financière.

Elle intervient en complément de la pension versée par le Ministère de l'Intérieur en cas de décès d'un agent dans l'exercice de ses fonctions et ce, quelles que soient les circonstances de ce décès.

Elle peut ainsi aider pour le paiement des obsèques, de frais de déménagement ou autres, liés au décès. Son montant était de 2 955€ en 2022.

De plus, elle attribue une bourse d'études aux orphelins de fonctionnaires ou de conjoints de fonctionnaires employés par la Préfecture de Police, âgés de 16 à 24 ans révolus.

	2021	2022
Nombre de dossiers	51	33
Montant total	78 870 €	53 141 €



LES SÉJOURS JEUNES

ACTION SOCIALE

Ma fille est partie à plusieurs reprises en séjour entre 9 ans et 15 ans, en France comme à l'étranger.

Elle est toujours revenue ravie de ses séjours, loisirs comme linguistiques. Les renseignements, informations pendant le séjour étaient toujours bien faits.

Gaëlle

L'année 2022 marque une légère progression par rapport à l'année 2021 : 84 enfants supplémentaires sont partis en colonies de vacances : 504 contre 420 en 2021.

Toutefois, les niveaux d'avant COVID sont loin d'être atteints.

Sur les intersaisons, plusieurs séjours n'ont pas pu être maintenus, faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Par ailleurs, les prestataires ont rencontré des difficultés de recrutement de personnel, surtout sur la saison estivale.

HIVER 2022 57 ENFANTS INSCRITS

PRINTEMPS 202243 ENFANTS INSCRITS

ÉTÉ 2022 354 ENFANTS INSCRITS

AUTOMNE 202250 ENFANTS INSCRITS







LES SÉJOURS JEUNES

ACTION SOCIALE



Le service vacances jeunes contrôle les centres de vacances où sont présents les jeunes qui nous sont confiés afin de vérifier les standards de qualité, les normes de sécurité et le respect des contrats passés avec les prestataires : 3 centres ont été visités au printemps, 3 centres en été et 1 centre en automne. Dans l'ensemble, les rapports de visite sont très positifs et rassurants quant à la bonne prise en charge des enfants.

La Fondation veille par ailleurs à ce que la spécificité du métier des parents soit occultée lors du séjour des enfants.

230 804€

C'est le montant des subventions accordées au titre des séjours jeunes (198 000€ en 2021)



Soit une réduction moyenne de 44% sur un tarif d'achat négocié par la FLL (hors PIM)

Soit une réduction moyenne de 458€ par séjour

83%

DES ENFANTS INSCRITS SONT ISSUS D'AGENTS DE STATUT ÉTAT ET 17% DE STATUT DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

21%

BÉNÉFICIENT DE LA RÉDUCTION POUR SITUATION DE PARENT ISOLÉ

31%

BÉNÉFICIENT DE LA RÉDUCTION FRATRIE

8%

ONT PROFITÉ DE SÉJOURS LINGUISTIQUES POUR LESQUELS LA SUBVENTION JOURNALIÈRE FLL EST MAJORÉE DE 20%

L'ARBRE DE NOËL

ACTION SOCIALE







L'Arbre de Noël 2022 s'est tenu une seconde fois à Disneyland Paris le 9 décembre 2022 lors d'une soirée privatisée pour le plus grand plaisir des enfants de 3 à 12 ans et de leurs parents.

La grande nouveauté de cette année a été l'ouverture du campus Avengers très plébiscité par les petits et les grands, ainsi que par un show aérien lumineux de drônes. Les temps d'attente, moins importants que l'an passé, étaient de 4 à 38 minutes sur le parc principal et de 3 à 54 minutes pour le parc des studios. Après 20h et 21h, ils ont considérablement diminué.

Pour les plus jeunes de moins de 3 ans, un bon cadeau multi-enseignes Glady d'une valeur de 30€ par enfant a été adressé aux agents concernés : 1 940 bons ont été adressés, pour une enveloppe de 58 200€.

PERSONNES À 10 650 DISNEYLAND PARIS

CHAMBRES D'HÔTEL RÉSERVÉES

BONS CADEAUX

Je voulais simplement vous remercier du fond du cœur pour ce deuxième Arbre de Noël à Disneyland. Merci pour l'organisation qui a été encore mieux que l'année dernière, nous profiter encore plus. Merci avons pu avoir offert cette infiniment de nous parenthèse magique avec nos enfants qui étaient enchantés et tellement heureux ! C'est un magnifique cadeau. Merci pour votre travail!

Céline

LA BILLETTERIE

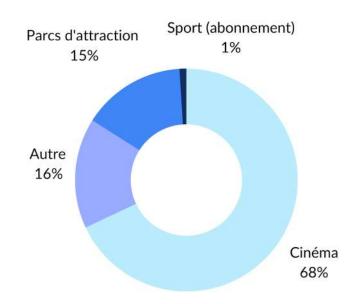
PARTENARIAT UNI-CE

À travers le service Billetterie de notre site internet, notre partenaire UNI-CE propose un large choix de loisirs pour le plus grand plaisir des agents et cela 7 jours/7 et 24 heures/24.

Du cinéma, des parcs, de la billetterie culturelle, des voyages, des box, des chèques cadeaux, des abonnements presse...

La billetterie est subventionnée par la Fondation à hauteur de 10% (5% sur les parcs d'attraction et 8% sur les abonnements sportifs) en plus des tarifs négociés par UNI-CE et dans la limite de 10 billets par mois.

Par ailleurs, la FLL subventionne le cinéma à prix « tout doux » : 5€ le billet (limité à 4 places/ouvrant droit/période). Cela s'applique désormais sur toutes les enseignes de cinéma!



ACTIVITÉ PRODUITS UNI-CE

	2021	2022
Commandes	3 747	11 564
Montant subvention (€)	35 089	110 359
Articles vendus	11 250	32 844

Le nombre d'articles vendus a quasiment triplé en 1 an !

LA BILLETTERIE

PRODUITS FLL

Sur le site, un espace dédié à nos sélections avec « Les produits Fondation » contient des pièces de théâtre à 1,50€, des spectacles, des évènements culturels et sportifs proposés par la FLL, le plus souvent à 50% de réduction.

Pour en bénéficier, il suffit d'acheter la carte des loisirs de la Fondation : 5€, valable 1 an !



La carte loisirs permet d'obtenir de nombreuses réductions pour accéder à des parcs, expositions, spectacles ou encore musées et cinémas à faire en famille. En raison de contraintes financières, j'ai un budget restreint pour les loisirs, mais la carte me permet de continuer malgré tout à avoir un accès à la culture, que ce soit pour moi-même ou mes enfants.

Je trouve vraiment intéressant qu'elle soit utilisable sur l'ensemble du territoire.

Merci à la Fondation Louis Lépine!

Claire-Marie

	Juin-décembre 2021	2022
Commandes	1 648	4 380
Montant subvention (€)	21 870	84 336
Billets	4 248	10 065

Ces billets sont en moyenne subventionnés à 50% de leur prix public.

Quelques exemples:

-Théâtre: 42% des billets vendus
-Spectacle: 14% des billets vendus
-Concerts: 9% des billets vendus

-Sports : 6% des billets vendus

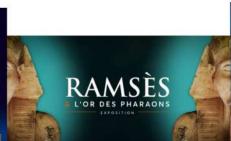
-Expositions: 4% des billets vendus













LOISIRS

LOISIRS

LA MÉDIATHÈQUE

J'apprécie aller à la Fondation pour :

- Son énorme choix de services (livres, journaux, jeux de société, DVD, services sociaux, cadeaux...)
- Le cahier des propositions
- De pouvoir trouver un lieu accueillant et reposant
- Des moyens pour travailler et préparer des concours
- Ses horaires
- Dire bonjour!

C'est vraiment agréable comme lieu.

Merci pour votre travail et vos efforts.



La médiathèque, située à l'entresol du bâtiment Massillon, a souffert de nombreuses périodes de fermeture au public en raison des travaux dans le bâtiment, ce qui n'a pas facilité la venue des agents. Le self Massillon, pourvoyeur d'ouvrants droit à la médiathèque a été fermé durant 15 mois et a rouvert le 17 octobre 2022.

Entre juin et décembre :

PERSONNES VENUES EMPRUNTER
190 ARTICLES OU EN RESTITUER 243

PERSONNES VENUES LIRE SUR
PLACE OU JOUER À DES JEUX

118 PERSONNES VENUES UTILISER UN PC

PERSONNES VENUES POUR DES RENSEIGNEMENTS

122 PERSONNES VENUES POUR RETIRER DE LA BILLETTERIE

4 400 + LIVRES DE TOUS GENRES

> 1 850 + DVD

7**0 +** JEUX DE SOCIÉTÉ POUR PETITS ET GRANDS

La FLL continue d'enrichir son fonds par l'acquisition chaque mois de nouveautés. Les suggestions des agents sont toujours les bienvenues!

LES VACANCES

PARTENAIRES, SUBVENTIONS ET CHÉQUES VACANCES

La FLL continue de proposer des partenariats pour faciliter le départ en vacances des agents. C'est une offre très diversifiée couverte par l'ensemble des 26 partenaires afin que chacun des ayants droit puisse s'y retrouver.

Tourisme social ou marchand

Séjours en pension ou en location

Séjours en France ou à l'étranger

Campings ou croisières à travers le monde...

Il suffit de consulter la page du partenaire sur le site internet de la FLL et de prendre connaissance des remises et des codes de réduction négociés.

En 3 clics, l'agent a réservé son séjour à prix négocié!

Par ailleurs, quand l'agent revient de son séjour de vacances réservé par le biais d'un des 26 partenaires référencés, il peut faire une demande de subvention au service vacances de la Fondation jusqu'à 2 mois après son retour!



Ce dispositif permet à l'agent de diminuer encore le coût de son séjour grâce à 2 types de subventions cumulables :

 La subvention « aide aux vacances » : 65€ par enfant attribuée une fois par an pour les séjours en France et à l'étranger d'une durée minimum de 7 jours.

ET

La subvention « vacances familles » :
 elle représente de 9 à 20% du
 montant du séjour (avec des
 plafonds) et est modulée selon le
 quotient familial. Les agents peuvent
 en bénéficier 2 fois par an sur des
 séjours partenaires en France ou à
 l'étranger pour une durée minimum
 de 7 jours.

Le dispositif repart à la hausse en 2022 avec un résultat en progression par rapport à 2021 de 17%.

Ceci représente en moyenne 127€ par dossier d'aide aux vacances et 107€ par dossier pour la subvention vacances familles.

132 928€

de subvention ont été accordés au titre des vacances adultes pour 1 153 dossiers

LES VACANCES

PARTENAIRES, SUBVENTIONS ET CHÈQUES VACANCES

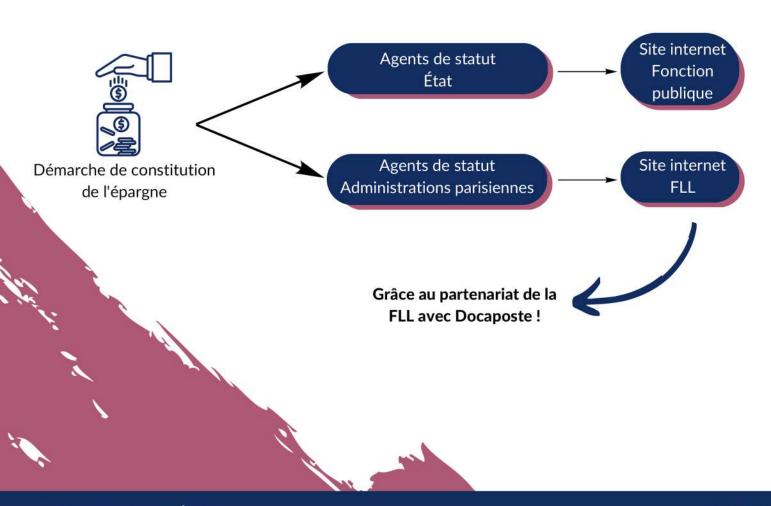


La billetterie UNI-CE propose également des partenariats vacances, ce qui élargit le choix des ayants droit.



En revanche, si l'agent fait sa réservation avec un code de partenariat UNI-CE, il ne peut pas bénéficier des subventions proposées par la FLL.

Les agents ont également la possibilité de créer un plan d'épargne pour obtenir des chèques vacances. Cette épargne, d'une durée de 4 à 12 mois, est abondée de 10 à 35% par l'employeur et est restituée sous forme de chèques vacances. Ces chèques, de 10€ et 20€ sont utilisables en France et en Europe.



LOISIRS

SUBVENTIONS PIM CENTRES AÉRÉS



73% des inscrits ont bénéficié de la Prestation InterMinistérielle (PIM) (subvention déduite automatiquement du prix des séjours de colos -en plus de la subvention FLL- pour les agents dont l'indice de rémunération est inférieur ou égal à 489). La prestation est décroissante en fonction du revenu familial : 69% des inscrits se situent parmi les plus aidés.

Les subventions interministérielles permettent aux agents de réduire les coûts de garde de leurs enfants en centres de loisirs sans hébergement (ALSH), les mercredis et vacances scolaires. Les subventions s'appliquent aussi en classes de découverte, séjours en colos ou séjours linguistiques (hors séjours proposés par la FLL), séjours en gîtes de France ou pour des séjours vacances en centres spécialisés pour le handicap.

Les montants de ces subventions sont définis chaque année par le Ministère de l'Action et des Comptes publics et leur obtention est soumise à un niveau d'indice inférieur ou égal à 490.



Il est à noter que les modalités de l'attribution de la PIM ont évolué au cours de l'année 2022. Ces nouvelles dispositions ont été appliquées à partir des dossiers reçus en septembre 2022. Sur cette année, 172 dossiers de remboursement ont été traités pour un montant global de 13 165,89€.

120€

Montant moyen de PIM par inscription pour les bénéficiaires de cette subvention.

+13%

Pourcentage d'augmentation du nombre de dossiers réceptionnés par rapport à l'année précédente, tout comme la subvention allouée.

LOISIRS

OPÉRATION AZUR 2

Sur les 1 250 personnes inscrites pour l'opération Azur (70 ans de la FLL) au voyage à Punta Cana, seules 104 ont pu partir en janvier 2021 avant les restrictions sanitaires de la pandémie Covid-19 pour un coût global de subvention de 32 972€.

Les autres ont vu leur séjour annulé et ont été intégralement remboursés.



Une opération alternative sur une autre destination a été mise en place en mars 2022 et proposée aux inscrits de la première opération qui n'avaient pas pu partir.

Il s'agissait d'une nouvelle offre proposée par Havas Voyages en Tunisie. 2 hôtels à Hammamet étaient proposés en formule « Tout inclus ».

Mes parents et moi-même avons passé un très agréable séjour à Hammamet ; tout était parfaitement organisé ; de l'aéroport du départ au retour.

Le voyage en avion aller comme celui du retour se sont bien déroulés avec un bon en-cas à chaque fois. Le transfert s'est parfaitement déroulé également, le chauffeur nous attendait. L'hôtel était vraiment très bien, plus que cela d'ailleurs, joli, plein d'activités, super restauration avec beaucoup de choix, super emplacement, le personnel était proche, sympathique, le service d'animation était au top et s'est bien occupé de nous.

Vraiment une super semaine!

Merci beaucoup la Fondation Louis Lépine, cela nous a permis de nous reposer et même de rencontrer d'autres adhérents de la Fondation.

Laurent



441 personnes sont parties sur cette très belle opération à tarif « tout doux » grâce à la subvention de la FLL : de 199 à 349€ en basse saison et de 349 à 599€ en haute saison.

Ces personnes représentent 161 dossiers de réservation : le coût global de cette opération Azur 2 pour la FLL a été de 126 246€. Les retours des agents partis ont été très satisfaisants.

LA COMMUNICATION

LES NEWSLETTERS

La base de données de diffusion des newsletters a dépassé les 12 000 personnes. Premier moyen de diffusion de l'information, elle recense 244 envois en 2022, avec un taux d'ouverture des mails très satisfaisant.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2022, l'esthétisme des réseaux sociaux a été repensé afin d'avoir une cohérence graphique et une expérience ainsi plus agréable pour les ayants droit. Le format vidéo a également vu le jour ainsi que les "stories" et autres sondages, cela dans le but d'être toujours au plus proche de notre audience.

Plateformes non négligeables de relais des informations (billetterie, informations Arbre de Noël, ouvertures des inscriptions pour les séjours jeunes...), les comptes Facebook et Instagram ont connu une explosion de l'audience et de l'engagement.







+103% de "followers" +76,4% d'interactions





x2,45 de "followers"



Je pose pleins de questions et j'ai eu toujours les réponses très rapides. Merci de votre réactivité.





Une grande nouveauté de l'année 2022 a été la mise en place des tirages au sort mensuels : tous les mois, un lot d'une valeur supérieure ou égale à 150€ est mis en jeu pour les personnes ayant une carte loisirs en cours de validité. Ce nouveau concept rencontre un franc succès et est reconduit pour 2023.

LE CONTENTIEUX



Afin d'accueillir nos jeunes promotions dans les meilleures conditions possibles, l'accent a été mis concernant les résidences sur le respect de la règlementation des foyers de jeunes travailleurs et la rénovation des logements dégradés par d'anciens locataires.

PRÊTS

22 dossiers contentieux soldés

RÉSIDENCES

7 dossiers contentieux soldés

PROTOCOLES AMIABLES EN COURS

22 dossiers

S'agissant des prêts, la recherche en priorité de solutions amiables et le rééchelonnement de dettes par la conclusion de protocoles amiables a porté ses fruits.

Ces actions ont permis de faire baisser sensiblement le montant de créances douteuses :

En effet, 2022 enregistre une baisse de ce montant de 4% par rapport à 2021 soit 14 653€.





Ces procédures représentent un coût pour la Fondation. En effet, les frais de ces dernières (notamment huissiers, avocats) s'élevaient, en 2022, à 16 900€ pour les prêts et les résidences.

Par ailleurs, les frais de rénovation/remplacement à la suite de dégradation de logements étaient de 35 200€ en 2022.

LA GESTION RH

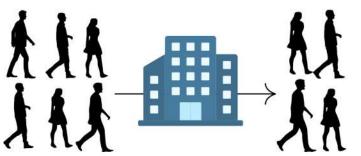


- ·2 cycles de formations collectives
- « Secourisme sauvetage au Travail » pour 10 salariés
- ·1 BAFA
- ·1 formation « Management Humain et Efficace »
- ·1 formation « Fiscalité des entreprises »



En 2022, le télétravail s'est maintenu pour 20 salariés sur 22 à raison de 2 jours par semaine.

ONT ÉTÉ RECRUTÉS : 2 CDI ; 4 CDD ONT QUITTÉ LA FLL : 2 CDI : 1 CDD



GÉNÉROSITÉ Publique

Le montant des dons en 2022 s'élève à 5 495€.

Cet argent est affecté aux dépenses expressément prévues par les donateurs.

La Fondation développe les prises de contacts auprès de notaires afin de se faire connaître auprès de cette population qui peut nous aider dans notre action via les legs.

C'est pour cela que cette année et pour la première fois, la FLL était présente à la 118ème édition du Congrès des Notaires de Marseille et se rendra à celui de 2023 qui se tiendra à Deauville. Les legs que nous pourrions recevoir servent, par exemple, à développer nos capacités d'hébergement des jeunes policiers.



LES RESSOURCES...

Le montant des ressources financières de l'exercice 2022 s'élève à 5,984M€ contre 5,163M€ en 2021. Ces ressources découlent de 3 types de revenus et de l'enveloppe des prêts sociaux.



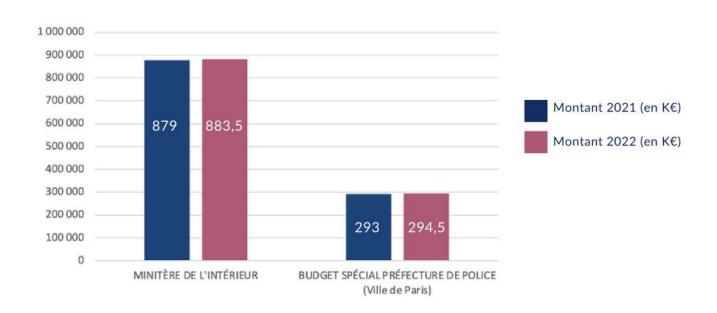


Le montant des subventions représente 38,60% des ressources de la FLL sur l'exercice 2022.

La FLL a obtenu du Ministère de l'Intérieur et de la Ville de Paris (budget spécial de la PP), une augmentation de 0,50% de la participation aux charges de fonctionnement.

Celles-ci financent ainsi 68,51% des charges de fonctionnement de la Fondation Louis Lépine contre 73,39% en 2021.

La participation des financeurs aux frais de fonctionnement (charges de personnel, informatique...) a augmenté de 1,52% en 2022.



FONDATION LOUIS LÉPINE PAGE 26

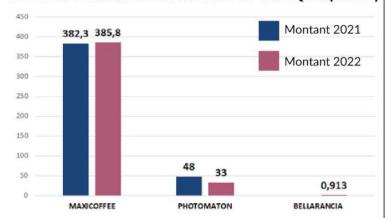
LES RESSOURCES...

Les revenus des activités sont constitués des activités de la distribution automatique (418,8K€), des loyers résidences d'accueil (566K€), de la vente de séjours jeunes (520,6K€) et des cartes loisirs et autres partenariats (43,35K€).



automatique

REVENUS DISTRIBUTION AUTOMATIQUE (en K€)



financement des actions sociales en faveur des bénéficiaires. En 2022, les recettes de DA ont permis de financer les prestations subventionnées des vacances (132K€) et loisirs (194,7K€), l'opération Azur (125K€) et les colonies de vacances (18K€).

Le niveau de revenus issus de la distribution

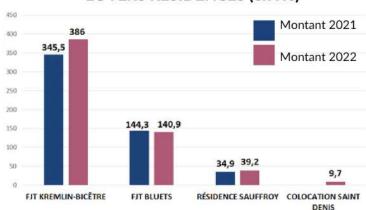
conditionne

le

(DA)

Les loyers des résidences permettent à la FLL d'assurer l'entretien des résidences et la rénovation des logements.

LOYERS RÉSIDENCES (en K€)



AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉ (en K€)

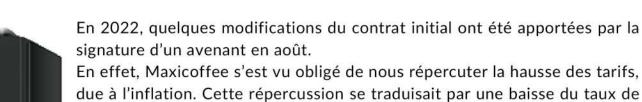


Les recettes de ces activés permettent de contribuer au financement des prestations subventionnées.

LES RESSOURCES...

LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE - MAXICOFFEE





redevance ainsi que la facturation d'une « contribution inflation ».

Après négociations, la FLL a obtenu une baisse de la redevance moins importante que celle proposée par le prestataire, le retrait de la « contribution inflation » mais une augmentation de quelques centimes sur

le prix de vente des consommations aux machines.

À la suite de ces changements, nous constatons que le chiffre d'affaires s'est maintenu au même niveau qu'avant la signature de l'avenant, mais que la redevance qui en découle baisse très sensiblement.

Des réunions ont été tenues chaque trimestre avec le prestataire pour faire un point sur le parc de machines, les produits et les sites qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas.

Ainsi, 20 machines, dont les consommations sont insuffisantes, ont été retirées de certains sites.



Depuis l'été 2022, 4 machines de jus d'oranges frais ont été installées, pour expérimentation, sur 4 sites de la PP : Gèvres, Bastion, Rue Albert et le Commissariat Paris centre.

Depuis le lancement de cette nouvelle offre de DA, 2 machines ont été déplacées car trop peu utilisées :

Gèvres > Cité Rue Albert > Commissariat du 5e

Nous avons pour projet d'en installer 3 supplémentaires :

- > Commissariat du 14e
- > École de police à Vincennes
- > Commissariat du 20e



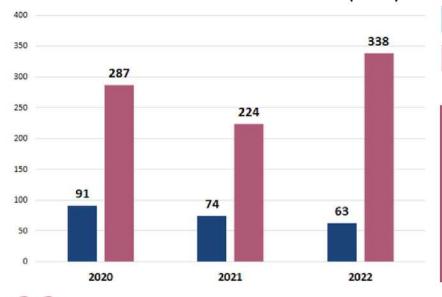


LES RESSOURCES...



Le cabinet Cedrus est le conseiller partenaire principal de la FLL en matière de placements financiers. Sa collaboration auprès de la FLL a permis de constituer en mars 2019 la réserve de trésorerie de 5M€ souhaitée par le Conseil d'Administration. Le cabinet Cedrus est spécialisé dans les fondations et associations auxquelles il propose des solutions alternatives innovantes et d'avenir pour diversifier leurs ressources.

REVENUS DES PRODUITS FINANCIERS (en K€)



Intérêts de prêts sociaux

Placements de trésorerie

Les produits financiers ont augmenté de 34% sur l'exercice 2022. Ceux-ci sont utilisés pour compléter la partie des charges de fonctionnement non couverte par les subventions de fonctionnement des financeurs de la Fondation.

Les placements financiers permettent de générer des ressources financières affectées aux besoins de fonctionnement et à l'action sociale de la Fondation au bénéfice de ses ayants droit. Ces placements sont réalisés au regard de 3 critères fondamentaux :

- La sécurisation des fonds investis : aucun placement spéculatif sur les marchés financiers
- La cohérence des placements investis avec les valeurs de la Fondation : immobilier avec de forts besoins sociaux (santé, EHPAD...), infrastructures (hôpitaux, TGV...)
- La contribution aux missions sociales de la Fondation de l'ensemble des produits financiers.

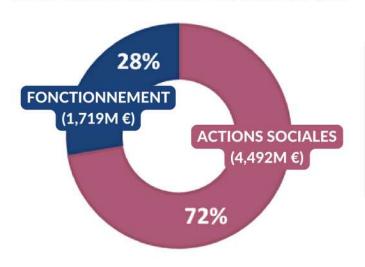
Ainsi, les performances de la réserve de trésorerie représentent pour l'exercice 2022 un montant de 247 000€.

Cabinet CEDRUS



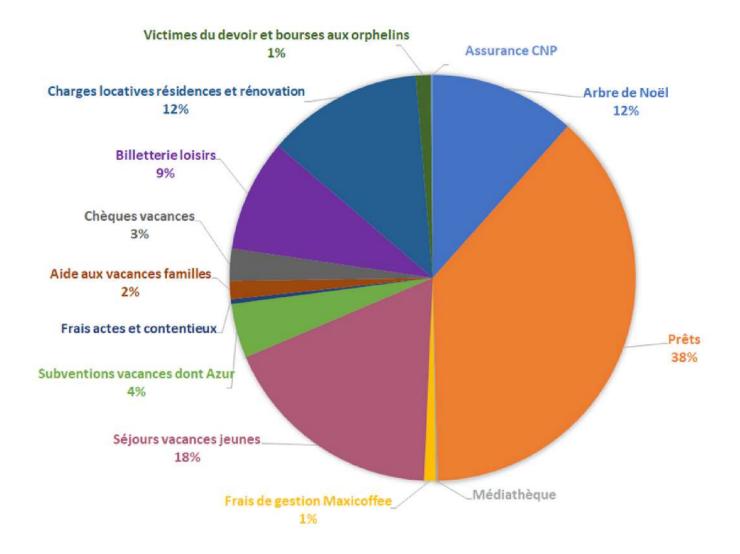
... ET LEUR UTILISATION

UTILISATION DES RESSOURCES



Les ressources financières de l'exercice 2022, utilisées majoritairement aux actions sociales de la FLL (72,3% contre 68,7% en 2021) sont en forte progression.

Le montant consacré aux actions sociales au cours de l'exercice 2022 représentait 4,492M€ soit un fort accroissement de 28%.



LES PROJETS À VENIR

POUR 2023

En 2023, la FLL améliore son offre locative pour une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes de ses ayants droit.

La loi 2023-22 du 24 janvier 2023, loi d'orientation du Ministère de l'Intérieur (MI), a entre autres priorités de parfaire l'accompagnement social des fonctionnaires du MI, soumis au quotidien à de fortes contraintes. La loi fixe des règles d'action sur l'environnement du fonctionnaire ; le logement est une axe d'effort important.

Le rapport annexé à la loi institue la création d'une offre de colocation, à laquelle la FLL s'est portée candidate s'agissant des agents de la Préfecture de Police.

À terme, l'ayant droit de la FLL se verra proposer une offre de location de chambre meublée dans un appartement parisien. Il partagera les espaces communs (cuisine, séjour...) avec les locataires des autres chambres. Cette offre sera proposée au public traditionnel de la FLL, surtout composé de gardiens de la paix en début de carrière, affectés en grand nombre à la PP dès leur sortie d'école. Mais il pourra aussi s'agir de fonctionnaires affectés dans le ressort de la PP, qui travaillent en semaine à Paris ou petite couronne et, en fin de service hebdomadaire, rejoignent leur famille restée en province.

Ici, la colocation sert à accompagner socialement le dispositif "voyager-protéger", bien connu des actifs désormais.

Le Ministre de l'Intérieur a assigné des objectifs quantitatifs annuels cumulés dès 2023. La FLL a déposé un dossier d'homologation, lui permettant d'intervenir dans ce dispositif sur le logement social notamment.



L'autre grand projet de la FLL pour 2023 concerne la conclusion d'un accord d'envergure avec un voyagiste. Alors qu'un appel d'offres mené en 2022 s'est révélé infructueux, la FLL a mené des négociations avec le voyagiste TUI pour un partenariat ambitieux.

Le voyagiste et la Fondation travaillent ensemble à la réalisation d'une fonctionnalité permettant, à partir du profil de chaque ayant droit sur le site internet de la FLL, d'accéder au catalogue de voyages TUI, le voyagiste garantissant le meilleur prix du marché sur les projets de vacances qu'il propose.

Les flux financiers induits par ces réservations alimenteront un budget, que la FLL dédiera à des offres particulièrement alléchantes dans le droit fil des opérations Azur de 2021 et 2022.



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE SITE INTERNET!





CONCEPTION / RÉDACTION



Mathilde Chargée de Communication